

...le rapport d'information

LA FRANCE ET L'INDE DANS L'INDOPACIFIQUE : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE D'AVENIR

Rapport n° 811 (2024-2025) de Catherine Dumas, Marie-Arlette Carlotti, Hugues Saury et Philippe Folliot, rapporteurs.

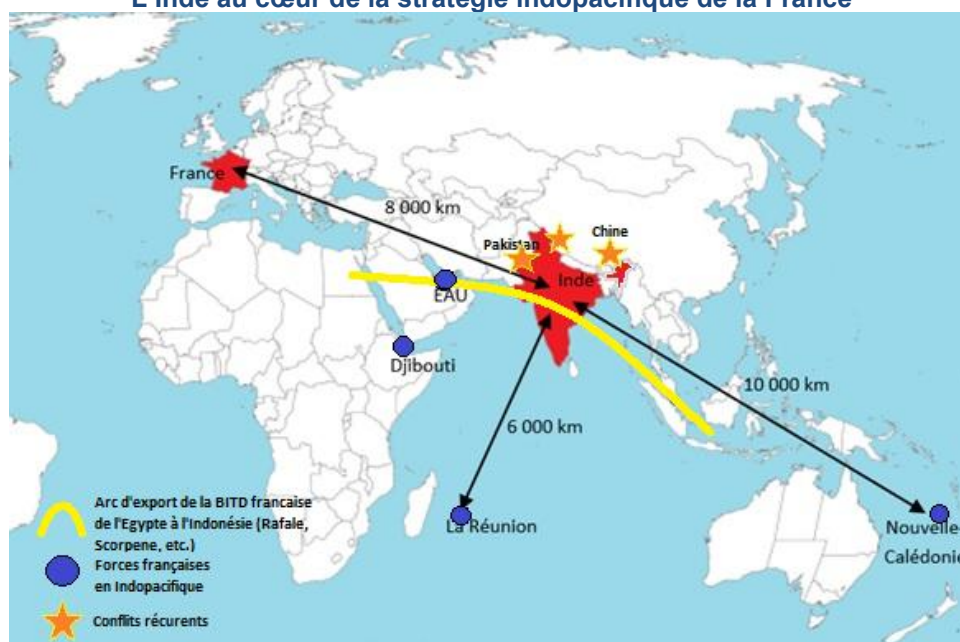
Dans le prolongement de ses précédents travaux sur la **stratégie française dans l'Indopacifique** – notamment les missions menées en Indonésie (2022) et au Japon (2024) – la commission a envoyé une délégation à New Dehli, Bangalore et Bombay du 18 au 25 mai 2025, pour compléter et assurer le suivi du rapport d'information « *L'Inde, un partenaire stratégique* », présenté en juillet 2020, lequel n'avait pas donné lieu à déplacement en raison de la pandémie de Covid-19.

Cette mission est intervenue dans un contexte d'**excellentes relations bilatérales**, ancrée dans la durée depuis le partenariat stratégique conclu en 1998, le premier signé par l'Inde avec un pays étranger, et renforcé en 2023 avec la célébration des 25 ans du partenariat et l'adoption d'une **nouvelle feuille de route bilatérale jusqu'à 2047**, année qui marquera le centenaire de l'indépendance de l'Inde. Cette relation s'est accélérée avec les visites croisées du Président de la République (2024) et du Premier ministre indien Narendra Modi (2025), ainsi que par la signature de plusieurs accords intergouvernementaux (livraison de 26 Rafale Marine, coopération dans le domaine des petits réacteurs nucléaires civils, etc.). Ces projets se projettent pleinement dans le 21^e siècle et font donc de **la relation franco-indienne un partenariat stratégique d'avenir**.

Le fait que la mission soit intervenue immédiatement après le **conflit indo-pakistanaï des 7 au 10 mai** dernier a donné un relief de premier plan à la séquence de diplomatie parlementaire menée auprès du Parlement et du ministère des affaires étrangères indiens, pour **réaffirmer le soutien de la France à l'Inde dans sa lutte contre le terrorisme** suite à l'attentat de Pahalgam.

Le rapport présente plusieurs séries de constats et de préconisations au regard des **menaces géopolitiques** qui pèsent sur les stratégies indopacifiques des deux pays, sur les **opportunités et contraintes du Make in India** pour la coopération de défense et d'armement, enfin, pour **rééquilibrer le partenariat stratégique vers de nouveaux secteurs**.

L'Inde au cœur de la stratégie indopacifique de la France



Source : carte et annotations de la commission

SUIVI DES PROPOSITIONS ÉMISES EN 2020

La mission a effectué un **suivi des quatre propositions formulées en 2020 par le rapport d'information n° 584 (2019-2020) précité « *L'Inde, un partenaire stratégique* »** :

- **1° Rédiger un Livre blanc sur la vision de la France dans la zone indopacifique** : la nouvelle feuille de route bilatérale pour 2047 a fixé des objectifs répartis en 3 piliers (cf. encadré ci-dessous) qui ont été réaffirmés en février 2025 lors de la visite en France du Premier ministre indien. Le Président de la République a précisé lors du Shangri-La Dialogue (mai 2025) à Singapour la doctrine indopacifique française en réaffirmant les valeurs d'autonomie stratégique, de respect du droit international et de promotion du multilatéralisme. Il reste toutefois à décliner ces principes à travers une mise à jour¹ de la stratégie actuelle dont la dernière actualisation date de 2022 ;

Déclaration conjointe du 11 février 2025

du Président de la République et du Premier ministre de l'Inde

Cette déclaration reprend les objectifs et piliers fixés par la feuille de route Horizon 2047 adoptée en juillet 2023 et souligne la priorité donnée à l'innovation et à la technologie dans le cadre du partenariat stratégique bilatéral et la perspective de l'Année France-Inde de l'Innovation en 2026. Elle comporte 3 piliers :

- **Partenariat pour la sécurité et la souveraineté** (défense, nucléaire civil, intelligence artificielle, numérique, lutte contre le terrorisme, espace, aviation civile) ;
- **Partenariat pour la planète et les enjeux globaux** (Indopacifique, environnement, santé) ;
- **Partenariat pour les citoyens** (mobilité étudiante et professionnelle avec un objectif d'accueillir 30 000 étudiants en France d'ici 2030, réseau diplomatique et consulaire dont l'ouverture d'un consulat général à Marseille, culture, économie et année France-Inde de l'innovation en 2026).

- **2° Soutenir l'Inde puissance d'équilibre dans le concert des Nations, en appuyant sa candidature au Conseil de Sécurité des Nations unies (CSNU), à la commission de l'océan indien et à l'*Indian Ocean Naval symposium* (IONS)** : cette recommandation est partiellement réalisée en ce qui concerne la commission de l'océan indien dont l'Inde est membre observateur et l'*Indian Ocean Naval Symposium* que l'Inde va présider pour la période 2026-2027 ;
- **3° Consolider le partenariat par la signature d'accord d'État à État dans le domaine de la défense et par la mise en œuvre d'actions de diplomatie parlementaire dans le secteur de l'énergie nucléaire civile**. Ce processus est le fer de lance de la relation franco-indienne pour ce qui concerne la coopération de défense et reste partiellement en cours pour le nucléaire civil avec la signature d'une lettre d'intention pour le développement de petits réacteurs nucléaires (*Small Modular Reactor* – SMR) ;
- **4° Bâtir une stratégie économique accompagnant le « *Make in India* » s'appuyant sur des modalités d'intervention renforcées par l'AFD** : la délégation a constaté que le secteur de l'armement (Thalès, Dassault, Naval Group, Airbus, etc.) était très engagé dans ce secteur : ces acteurs « jouent le jeu » du *Make in India* » tout en émettant des signaux de vigilance. En revanche il existe une vraie problématique concernant l'action de l'Agence française de développement (AFD) dans la mesure où celle-ci ne dispose plus d'une offre de prêt compétitive.

Si plusieurs recommandations ont donc été mises en œuvre, en totalité ou en partie, la plupart restent d'actualité notamment sur la **nécessité d'actualiser la stratégie indopacifique de la France, d'élargir le partenariat franco-indien**, déjà ancien et dense en matière de défense, **à de nouveaux secteurs** et sur le fait de **bâtir une stratégie économique d'accompagnement du *Make in India***.

¹ Une nouvelle actualisation de la stratégie française dans l'Indopacifique a été publiée le 18 juillet 2025, postérieurement à l'adoption du rapport intervenue le 1^{er} juillet.

PRINCIPAUX CONSTATS ET PRÉCONISATIONS

1. SOUTENIR L'INDE FACE À UN ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE ET RÉGIONAL HOSTILE

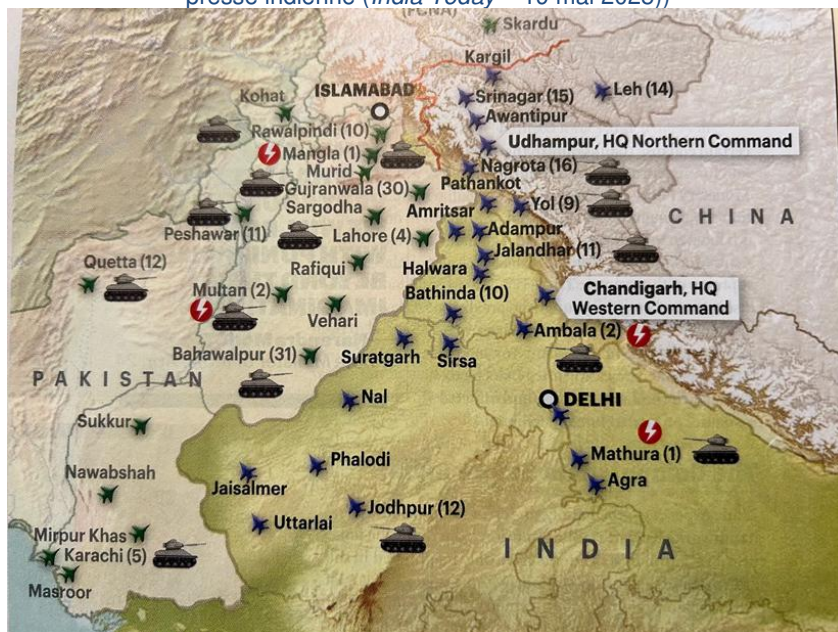
La France en Inde, un partenaire historique et fiable qui transcende les alternances politiques

La visite de la délégation a coïncidé avec un état de guerre ouverte entre l'Inde et le Pakistan qui n'était pas complètement apaisé malgré un cessez-le-feu intervenu seulement une semaine avant le déplacement. C'est pourquoi, la question des relations de l'Inde avec ses voisins immédiats, qui s'inscrit dans une histoire conflictuelle et hostile s'agissant du Pakistan mais aussi de la Chine, a occupé une large part des échanges avec les autorités politiques, parlementaires et gouvernementales.

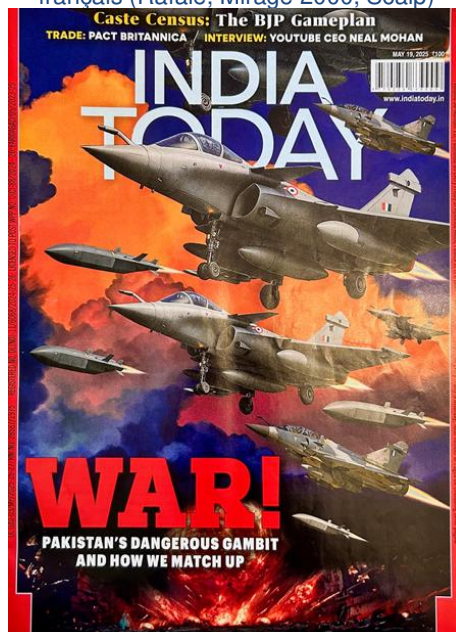
Cette temporalité explique que la majorité comme l'opposition ont présenté un front commun sur la situation en cours mais aussi sur le constat que l'Inde est enfermée dans ses frontières terrestres à l'Est, la Birmanie, au Nord, la Chine et le Népal, et à l'Ouest, le Pakistan, en butte à des différends territoriaux irrésolus, aux attaques terroristes attribuées au Pakistan et à l'influence chinoise sur la Birmanie, le Sri Lanka et les îles Maldives, comparée à « un collier de perles » entourant l'Inde.

Ce sentiment d'encerclement et le contexte du conflit avec le Pakistan ont mis en exergue l'importance donnée par l'Inde au partenariat stratégique avec la France d'une part en exposant d'ailleurs largement le recours à des matériels français (cf. ci-dessous la couverture du magazine *India Today*), d'autre part, en affichant le soutien de l'ensemble de l'échiquier politique à la relation privilégiée avec la France. Celle-ci étant antérieure à l'approfondissement de la relation voulue par Modi, c'est un enseignement à retenir pour travailler à ancrer la relation par-delà les alternances politiques auprès de la société civile indienne.

Cartographie des forces en présence du conflit indo-pakistanaï selon la presse indienne (*India Today* – 19 mai 2025))



Exposition médiatique des armements français (Rafale, Mirage 2000, Scalp)



La réalité est que le sous-continent indien est une « île » dont les relations avec l'extérieur reposent essentiellement sur les liaisons aériennes et maritimes.

Partant de ce constat, la réalité est que l'Inde est une « île » dont les relations avec l'extérieur sont essentiellement aériennes et maritimes. Comme État riverain de l'Océan indien, la France, par l'île de la Réunion notamment, peut offrir à l'Inde une profondeur stratégique maritime pour desserrer l'étau, ou le quasi encerclement terrestre, décrit par les *think tank* rencontrés. Pourtant, l'essentiel des moyens demeurent projetés de métropole y compris pour les exercices militaires bilatéraux : *Pégase* pour l'armée de l'air, *Varuna* pour la Marine et *Shakti* pour l'armée de Terre.

Il faut donc saisir l'opportunité de l'actualisation de la revue nationale stratégique pour réévaluer les moyens consacrés à notre stratégie indopacifique.

Dans notre relation avec le partenaire indien, plusieurs propositions peuvent être formulées :

- **Soutenir l'Inde face aux tensions de son environnement régional.** Sur ce point, le soutien apporté par la France à la suite de l'attentat de Pahalgam du 22 avril 2025 a été immédiat et sans ambiguïté.
- **La diplomatie parlementaire est un vecteur important et reconnu en Inde** tant au niveau gouvernemental que parlementaire – caractéristique d'une démocratie parlementaire d'inspiration britannique – qui doit être poursuivi et encouragé par la partie française.

Sur le plan politique, cette mission s'est prolongée par l'accueil au Sénat le 27 mai 2025 d'une délégation parlementaire indienne, conduite par le député et ancien ministre, Ravi Shankar Prasad, dont le rôle était de présenter la position de l'Inde dans le conflit avec le Pakistan, dans le cadre d'une tournée européenne entamée avec la France. Le fait que ces rencontres croisées aient pu avoir lieu, dans un laps de temps réduit, était important pour la considération de notre partenaire et la réciprocité donnée à l'accueil réservé par le Parlement indien.

Accueil au Parlement indien de la délégation sénatoriale française (20 mai 2025)



Accueil au Sénat de la délégation parlementaire indienne (27 mai 2025)



2. FAIRE ÉVOLUER LA DIMENSION INDOPACIFIQUE DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE LES DEUX PAYS

Il y a un décalage entre la grandiloquence des propos officiels avec les objectifs et les moyens alloués par la France, 90 % des moyens de la marine nationale sont basés dans l'hexagone alors que 97 % de la zone économique exclusive de la France se situe outre-mer.

La délégation a également entendu le message selon lequel la Chine tisse dans l'Indopacifique un réseau qui n'est pas virtuel. Il repose sur des investissements (routes, voies ferrées, installations portuaires, etc.) mais aussi sur des pressions, notamment sur les pays de l'ASEAN et du Pacifique, tendant à insérer dans leurs accords avec la Chine des clauses d'exclusion vis-à-vis des pays européens. Face à cette menace, il importerait d'harmoniser les positions de la France et de l'Inde afin de proposer à ces pays des voies alternatives pour répondre à la volonté chinoises d'enrichir sa stratégie indopacifique. Au-delà des déclarations de principe, cela suppose d'engager des moyens sur des projets concrets.

Enfin, **il est temps que la France réactualise sa stratégie indopacifique** en en précisant les objectifs et les moyens **avec un volet plus particulier consacré aux infrastructures navales et aériennes de l'île de la Réunion** comme point d'appui en cas de fermeture du canal de Suez et de sécurisation des voies maritimes de contournement de l'Afrique. Cette préconisation vise à confirmer le **principe du pré-positionnement permanent d'au moins une frégate de premier rang dans la zone indopacifique, voire deux** : l'une dans l'océan indien, l'autre dans le Pacifique, ce qui suppose naturellement – à la lumière de la Revue nationale stratégique 2025 et d'une future loi de programmation militaire – de **revoir le format actuel de la flotte qui, datant de 2013, est complètement dépassé.**

3. SAISIR LES OPPORTUNITÉS ET RESTER VIGILANT SUR LES CONTRAINTES DU MAKE IN INDIA POUR LA COOPÉRATION DE DÉFENSE ET D'ARMEMENT

Soutenir l'effort de modernisation des forces armées indiennes...

La mission s'est déroulée dans un contexte de coopération dense et positif en ce qui concerne l'exercice aéronaval *VARUNA 2025* conduit par les porte-avions des deux pays en mars (*Charles de Gaulle* et *Vikrant*) ainsi que la signature le 28 avril dernier de l'accord intergouvernemental pour la fourniture de 26 avions *Rafale* pour la marine indienne.

Tous les acteurs de la BITD française présents en Inde attendent, signe de la richesse des relations franco-indiennes, que des commandes ou des projets de partenariats soient signés : 3 sous-marins *Scorpène* supplémentaires pour Naval group en partenariat avec le chantier naval Mazagon, le lancement d'une ligne d'assemblage d'hélicoptères *H125* et plusieurs projets d'avions de transport et ravitailleurs pour *Airbus* ; la fourniture de moteur d'avion de chasse pour *Safran* ; des transferts de technologies supplémentaires pour *Thalès* et *Dassault*, ce dernier attendant également que le gouvernement indien prenne une décision sur son expression de besoin d'une centaine de chasseurs sur laquelle le *Rafale* est positionné.

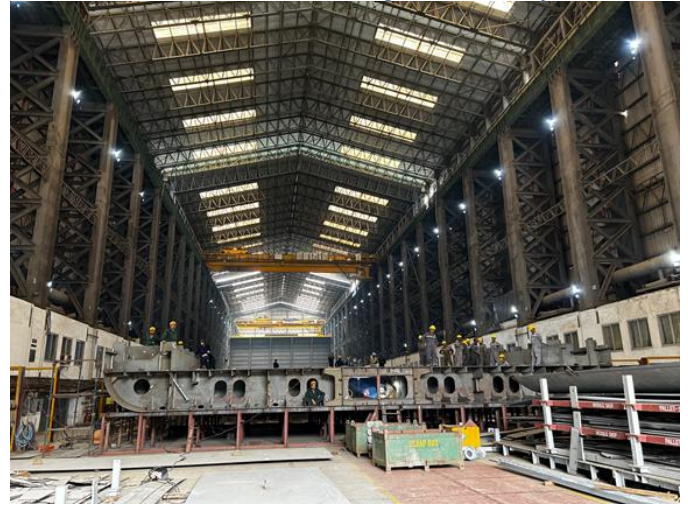
L'Inde est en passe de devenir pour 2025 le deuxième marché d'exportation de matériels de guerre de la France, après les Émirats arabes unis. À cet égard, la défense et la sécurité restent le cœur du partenariat franco-indien avec une offre française importante en matière de transferts de technologie et d'investissements industriels qui démontre que l'industrie française est en Inde pour rester, investir et produire sur place, ce que d'autres pays ne sont pas prêts à faire¹.

¹ Source : interview de Thierry Mathou, ambassadeur de France en Inde, par The Times of India (14 mai 2025)

Maquette Rafale Marine aux couleurs de l'Indian Navy



Chantier naval Mazagon à Bombay



...Mais rester vigilant sur les opportunités et les risques du *Make in India*

Le sujet majeur soulevé par les industriels français concerne la prise en compte de la politique du *Make in India* pour saisir les opportunités d'export mais aussi surtout pour en identifier les contraintes et les risques. En matière de protection des savoirs faire stratégiques, il appartient aux industriels et à la DGA d'évaluer le niveau de transfert de technologie acceptable pour la partie indienne sans mettre en péril ni la souveraineté, ni l'avance technologique de la BITD française.

En termes de production, le *Make in India* peut constituer une opportunité de production en Inde et de réexportation vers d'autres pays de la région. Cela a été évoqué pour la production de sous-marins mais aussi d'hélicoptères. En revanche, cette politique peut devenir un frein au développement par les surcoûts qu'il semble générer sur place et les carcans juridiques. **L'un des enseignements de cette mission est que dans certains secteurs de pointe, notamment la recherche et le développement, le coût plus faible de la main d'œuvre n'intervient que marginalement** ; il ne compense pas le volume d'heures supplémentaires d'ingénierie rendu nécessaire sur place pour développer et intégrer des systèmes indiens. Au surplus, les problèmes de qualité, de maintenance et de formation demeurent une préoccupation majeure qui, s'ils ne sont pas étroitement surveillés, pourraient nuire à la réputation des matériels et donc à la France. La vigilance doit donc rester de mise pour l'application des préconisations de la mission :

- **Accompagner l'ambition indienne et le potentiel de croissance du *Make in India*** pour saisir les opportunités de consolidation des BITD des deux pays
- **Encourager le développement de nouveaux projets communs** dans un esprit de réciprocité pour développer des partenariats en matière de munition, d'armements terrestres et de plateformes de production de masse en soutien à la BITD française
- **Étendre la coopération de défense et d'armement à de nouveaux domaines vers le haut du spectre** pour concevoir les « armes de demain » (grands fonds marins, cyber, spatial) ;
- **Soutenir l'effort de modernisation des forces armées indiennes** (coopération opérationnelle, conduite des opérations interarmes) ;

Enfin, à la lumière des événements et notamment de la guerre informationnelle autour du conflit indo-pakistanaï, il apparaît également nécessaire d'**intensifier la coopération en matière de renseignement et de lutte contre les menaces hybrides** (ingérences étrangères, lutte contre les manipulations de l'information, cyberdéfense).

4. RÉÉQUILIBRER LE PARTENARIAT À DE NOUVEAUX SECTEURS « DES FONDS MARINS À L'ESPACE »

L'avenir du partenariat stratégique et la feuille de route pour 2047 ont pour ambition d'amplifier et rééquilibrer le partenariat vers de nouveaux secteurs en lui donnant une dimension globale « des fonds marins à l'espace » sur des secteurs d'avenir à promouvoir (IA, nucléaire civil, espace, cyberdéfense, grands fonds marins, etc.).

Malgré **une communauté française restreinte d'à peine 7 000 personnes**, dont **65% sont résidents de Pondichéry**, la relation économique s'avère dynamique (800 entreprises françaises, dont tout le CAC 40, qui emploient plus de 500 000 indiens), avec un effort plus particulier à porter sur les échanges humains pour renforcer la relation économique, les coopérations culturelles et décentralisées.

Plusieurs préconisations sont émises en ce sens :

- Positionner la France comme interlocuteur privilégié du dialogue Inde-Union européenne dans la perspective d'un futur accord de libre-échange (Commission européenne, concurrence italienne) ;
- Investir les secteurs structurants (nucléaire civil, aéronautique, spatial) et émergents (distribution, luxe) pour accompagner le développement soutenable de l'Inde ;
- Promouvoir l'idée que la France représente une alternative attractive pour les investissements indiens : la commission a entendu Gérard Mestrallet, représentant spécial du président de la République, sur le projet de corridor économique entre l'Inde et l'Europe (IMEC) qui, en dépit des interrogations pesant sur la traversée du Moyen-Orient et sa faisabilité géopolitique, peut servir de support à des coopérations plus ponctuelles et concrètes, entre Marseille et Bombay par exemple qui sont les deux ports à l'extrémité du corridor ;
- Revoir le modèle d'intervention de l'AFD et fournir un accompagnement spécifique à l'implantation des PME sur le marché indien ;
- Promouvoir le modèle des « classes internationales » pour accompagner l'objectif de porter à 30 000 le nombre d'étudiants indiens en France et diversifier les champs d'études supérieures accessibles vers des cursus francophones ;
- Accompagner la création du Grand musée national indien sur la base de l'expérience acquise du Louvre Abou Dhabi, sans interférer dans le projet politique ;
- Soutenir l'influence française par les industries culturelles et créatives (Villa Swagatan, diffusion des contenus culturels français sur les plateformes audiovisuelles et promotion des tournages en France).

Tracé du corridor économique Inde-Europe (IMEC)



Chantier de SUEZ à Bombay



Réunie le mardi 1^{er} juillet 2025, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a adopté les préconisations et autorisé la publication du rapport d'information de Catherine Dumas, Marie-Arlette Carlotti, Hugues Saury et Philippe Folliot, rapporteurs, sur l'avenir du partenariat stratégique entre la France et l'Inde dans l'Indopacifique.

POUR EN SAVOIR +

- Consulter le compte rendu de la présentation le 1^{er} juillet du rapport en commission ([cliquer ici](#))
- Consulter le rapport d'information n° 584 (2019-2020) « L'Inde, un partenaire stratégique » ([cliquer ici](#))
- Voir la vidéo de l'audition du 18 février 2025 de Mmes Sylvia Malinbaum, responsable de la recherche sur l'Inde et l'Asie du Sud à l'IFRI et Melissa Levailant, directrice générale de SELDON Conseil et chercheuse au Conseil européen pour les relations internationales, sur l'avenir du partenariat stratégique France-Inde ([cliquer ici](#))
- Voir la vidéo de l'audition du 2 avril 2025 de M. Gérard Mestrallet, envoyé spécial du Président de la République pour le corridor économique « Inde-Moyen-Orient » - IMEC ([cliquer ici](#))
- Consulter le dossier en ligne « le contrôle en clair » ([cliquer ici](#))

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



Cédric PERRIN
Président de la commission
Sénateur du Territoire
de Belfort
(LR)



Catherine Dumas
Vice-Présidente de la commission
Rapporteuse
Sénatrice de Paris
(LR)



Marie-Arlette Carlotti
Questeure du Sénat
Rapporteuse
Sénatrice des Bouches-du-Rhône
(SER)



<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>



Hugues Saury
Membre du Bureau de la commission
Rapporteur
Sénateur du Loiret
(LR)



Philippe Folliot
Rapporteur
Sénateur du Tarn
(UC)